

Charte PEFC™ d'utilisation du logo et du numéro de licence de l'Imprimerie Rochelaise

Sur quel document puis-je apposer le logo ?

Le logo ne doit être apposé que sur un document certifié PEFC comme l'indique notre devis et notre accusé réception de commande.

Si rien n'est indiqué sur le devis et l'AR de commande, le logo ne doit pas être utilisé.

A cet effet, les différentes variantes du logo PEFC sont à télécharger à l'adresse indiquée sur l'accusé réception de commande, elles sont **exclusivement** destinées à cette commande.

Comment utiliser le logo et le numéro de licence ?

Le logo peut être utilisé en blanc sur fond coloré, en noir ou en vert, selon la situation. Aucune autre couleur n'est tolérée.

Le vert PEFC est le Pantone 368, en CMJN : C57, M00, J100, N00.



Le texte peut être positionné à droite du logo ou sous le logo.

Il existe 3 versions différentes du logo avec plus ou moins de texte.

Le logo pour la marque « certifié PEFC™ » comportera au minimum les textes suivants :

Grand Logo :



ou

ligne en signature :



Le numéro de chaîne de contrôle de l'imprimerie doit impérativement être lisible, pour cela **les tailles minimales** indiquées sont **obligatoires**. Pour la ligne en signature, 7mm de haut, pour le logo portrait, 18 mm de large et pour le logo paysage, 24 mm de haut.

Un espace correspondant à la hauteur de la lettre « P » de PEFC doit être prévu autour du logo.

Aucune modification n'est autorisée. Le numéro de licence de l'Imprimerie est indissociable du logo. Le logo FSC est interdit sur les documents PEFC.

Si vous n'avez pas la place d'utiliser les logos vous pouvez indiquer :

« Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240 » ou « Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240 »

Votre engagement :

Vous prenez l'engagement de faire respecter cette charte, vous êtes également responsable de la bonne utilisation du logo de l'Imprimerie Rochelaise auprès de toute entreprise réalisant les fichiers pour votre compte.

Pour l'imprimerie Rochelaise,
Aude Rivière, responsable chaîne de contrôle
le 28/06/2022

pour
Cachet et signature